

COMMUNE DE ROLAMPONT  
COMPTE-RENDU  
SÉANCE DU 12 JUILLET 2004  
-----

L'AN DEUX MILLE QUATRE, LE 12 JUILLET A VINGT ET UNE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M. le maire le 6 juillet 2004, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

**Étaient présents :** M. Michel GALLISSOT, maire ; M<sup>me</sup> RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; MM. BALLAND, BOUVIER, M<sup>me</sup> GÉRARD, maires-délégués ; M<sup>mes</sup> ROBIN, RANC, DUCRET, MM. Patrick GALLISSOT, RACLOT, THOMASSIN, DEHAN, VOILLEQUIN, M<sup>lle</sup> BROCHOT, conseillers municipaux.

**Excusée :** M<sup>lle</sup> DIOT, conseiller municipal (procuration à M<sup>me</sup> ROBIN).

**Absent :** M HERBERT, conseillle municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M<sup>lle</sup> BROCHOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2004.**

**N°1 Marché Maîtrise d'œuvre Lotissement. Approbation de l'offre et engagement de l'entreprise.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°2 Marché Aménagement de bureaux à l'étage du bâtiment communal (mairie). Approbation des offres et engagements des entreprises.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°3 Marché Extension de l'école. Approbation des offres et engagement des entreprises, lots n° 6, 7 & 9.**

Adopté par 15 voix POUR & 1 CONTRE.

**N°4 Création de 3 emplois d'agent d'entretien en remplacement de 3 emplois de vacataires horaires.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°5 Accord de principe sur le projet de création d'un syndicat de transport du pays de Langres.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°6 Approbation de l'indemnité d'occupation du garage des Prayes due par le Garage Trinquesse.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 12 JUILLET 2004 A VINGT-DEUX HEURES.

Le maire,